



Paris, le 14 avril 2011

## **Communiqué**

### **Mise à disposition du Document de référence 2010**

Le Document de référence 2010 de CNP Assurances déposé le 13 avril 2011 à l'AMF, est en ligne sur le site Internet du Groupe, à l'adresse [www.cnp.fr](http://www.cnp.fr) ou [www.cnp-finances.fr](http://www.cnp-finances.fr). Le document est également disponible sur le site de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Les éléments suivants sont intégrés dans le Document de référence 2010 :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président du Conseil d'administration,
- le document d'information annuel,
- les honoraires des Commissaires aux comptes.

#### **Contacts Presse :**

Florence de MONTMARIN

☎ 01 42 18 86 51

Tamara BERNARD

☎ 01 42 18 86 19

e-mail : [servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

#### **Contacts Investisseurs et Analystes :**

Jim ROOT

☎ 01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON

☎ 01 42 18 83 66

E-mail : [infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)

#### **Avertissement :**

Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'événement futur ou pour toute autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.